

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil d'administration Jeudi 17 décembre 2020

À l'ouverture de la séance du 17 décembre 2020, 31 membres sont connectés ou représentés (36 membres en exercice, 25 membres présents, 6 procurations).

1. Procès-verbal du CA

1.1 Procès-verbal du CA du Jeudi 5 novembre 2020

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 5 novembre 2020 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour, 2 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

1.2 Procès-verbal du CA du Jeudi 26 novembre 2020

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 26 novembre 2020 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 2 abstentions, 3 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

2. Prospective et moyens

2.1 Architecture budgétaire 2021

L'architecture budgétaire 2021 est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

2.3 Budget initial 2021 : BPI 2021 et tableau des emplois

Le budget initial 2021 est approuvé.

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 1 977 dont 1 498 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 479 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 180 022 220 € d'Autorisations d'Engagement (AE) dont :
 - 134 654 763 € personnel
 - 25 626 661 € fonctionnement
 - 19 740 796 € investissement
- 173 795 657 € de Crédits de Paiement (CP) dont :
 - 134 654 763 € personnel
 - 26 212 498 € fonctionnement
 - 12 928 396 € investissement
- 163 532 688 € de prévisions de recettes (RE)
- 10 262 969 € de solde budgétaire



Cette décision est adoptée à la majorité avec 15 voix pour et 15 abstentions, 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- 9 784 240 € de variation de trésorerie
- -4 370 674 € de résultat patrimonial
- 2 798 791 € de capacité d'autofinancement
- 8 010 350 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 15 voix pour et 15 abstentions, 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

2.4 Budget initial 2021: PAP 2021

Le projet annuel de performance 2021 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 29 voix pour et 1 abstention, 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

2.7 Financements CVEC : Programmation 2021 des actions financées par le produit de la CVEC

La programmation 2021 des actions financées par le produit de la CVEC est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 28 voix pour et 1 abstention, 2 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

2.8 Exonération des étudiants extra-communautaires

L'exonération des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extracommunautaires, pour l'année universitaire 2021-2022, est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

2.9 Augmentation du taux horaire des Vacataires du SUAPS

La proposition de fixer le taux horaire des vacataires du SUAPS à 40€ de l'HETD avec application au 1^{er} septembre 2021 est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 29 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

2.10 Demandes de subventions des associations : Institut Confucius, Vox campus, Bibliothèque anglophone et ASUA

Les subventions 2021 aux associations Institut Confucius, Vox campus, Bibliothèque anglophone et ASUA sont approuvées (cf. tableau ci-dessous)

| Nom de | Objet/ Mission de | Proposition de subvention |
|---------------|-----------------------------|---------------------------|
| l'association | l'association | 2021 |
| | Activités éducatives | |
| Bibliothèque | culturelles, sociales et | 12 500 € |
| Anglophone | familiales en lien avec la | |
| | pratique de l'anglais | |
| | Enseignement du Chinois, | |
| Institut | conférences, activités | 10 000€ |
| Confucius | culturelles et coopération | |
| | économique | |
| ASUA | Promouvoir et développer la | |
| (Association | pratique physique | 11920 € |
| Sportive de | compétitive et non | |
| l'Université | compétitive | |
| d'Angers) | | |
| | Chorale et orchestre | |
| Vox Campus | universitaires | 10 000€ |
| | | |
| | | |
| Total | | 44 420 € |

Cette décision est adoptée à la majorité, avec 26 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention ; 3 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

3. Affaires générales et statutaires

3.1 Ordre de mission permanent du Président

L'ordre de mission permanent du Président est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour, 3 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

3.2 Modification de la délibération CA030-2020 du 9 avril 2020 relative à la création d'une Cellule d'aides d'urgence

La Cellule d'aides d'urgence est prolongée jusqu'au 30 juin 2021.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour, 2 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

4. Vie de l'établissement

4.1 Rapport d'autoévaluation de l'établissement

Le rapport d'autoévaluation de l'établissement est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 4 abstentions, 1 membres n'a pas pris part au vote ; 3 membres se sont déconnectés en cours de séance.

5. Enseignement et vie étudiante

5.1 Parcoursup: attendus locaux

Les attendus locaux relatifs à Parcoursup sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 19 voix pour et 8 abstentions, 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

5.2 Parcoursup : éléments pris en compte pour examiner les vœux

Les éléments pris en compte pour examiner les vœux relatifs à Parcoursup sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 8 abstentions, 3 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

5.3 Parcoursup : capacités d'accueil en L1 et BUT

Les capacités d'accueil en L1 et BUT pour l'année universitaire 2021-2022 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 18 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention, 2 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

5.4 Admission en Master : capacités d'accueil en M1

Les capacités d'accueil en M1 pour l'année universitaire 2021-2022 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 19 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, 1 membre porteur d'une procuration s'est déconnecté en cours de séance.

5.5 Admission en Master 1 : dates d'ouverture et de clôture de la campagne

Les dates d'ouverture et de clôture de la campagne d'admission en Master 1 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 2 abstentions, 4 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

Pour le Président et par délégation, Le directeur général des services Olivier HUISMAN

Signé le 18 décembre 2020